

Communiqué de presse

CHANCELLERIE MUNICIPALE

Place du Marché

Les travaux d'entretien de la Place du Marché ont suscité certaines réactions et commentaires de la part de quelques riverains mécontents et fait couler beaucoup d'encre en ce début d'été.

Pour rappel, ces travaux consistaient à reposer des pavés dans les secteurs où ceux-ci s'étaient détachés et à ressabler l'ensemble du secteur pour combler les joints du pavage afin de resolidariser les pavés entre eux pour éviter qu'ils ne se déchaussent, ceci provoquant des chutes et accidents lors des jours de marché notamment.

Compte tenu de leur nature, ces travaux ne sont pas exempts de désagréments pour le voisinage même si des mesures d'atténuation ont été prises pendant et après la mise en œuvre.

Il s'agit de travaux nécessaires qui doivent être entrepris et effectués par une entreprise spécialisée et reconnue pour la bonne facture de ses mises en œuvre, comme dans autres localités pourvues de rues et de places revêtues de pavés.

A ce sujet, il convient de réserver relativement en amont du chantier une entreprise qui dispose du savoir-faire car son calendrier est bien rempli; le choix a donc été fait de planifier cette intervention au début de l'été directement à la suite de l'Imériale pour bénéficier des mesures de restriction de la circulation déjà en place et du début d'une période creuse afin d'impacter au minimum les activités du centre-ville.

Les travaux ont donc été menés conformément aux règles de l'art (sablage, arrosage, salage, notamment) mais les conditions météo qui ont prévalu au début du mois de juillet (chaleur intense et absence de précipitations) n'ont pas contribué à atténuer les nuisances prévisibles pour les riverains.

Il en aurait été tout autrement si quelques orages avaient éclaté en fin de journée comme cela est souvent le cas en été dans notre région. Fort heureusement, les pluies de ce week-end et les jours qui se sont écoulés depuis le chantier permettent d'envisager un retour à une situation normale prochainement.

Le Conseil municipal et ses services comprennent donc les protestations des quelques riverains mécontents et s'en remet à leur – ainsi qu'à celle de toutes les Imériennes et tous les Imériens importunés par la situation – bonne compréhension du contexte dans lequel les travaux se sont déroulés; ils les remercient de leur patience et s'excusent pour les désagréments encourus.

Swisscom – travaux de modernisation des raccordements réseau

Les propriétaires de maison de la partie Ouest de Saint-Imier et des Savagnières ont reçu récemment une lettre de l'entreprise Swisscom les informant de travaux de modernisation des raccordements de son réseau. En cas d'acceptation par le propriétaire, ces travaux seront réalisés prochainement à la charge de Swisscom. Il est donc recommandé d'accepter la mise en place des nouveaux raccordements d'autant plus qu'ils ne remplaceront pas le raccordement du téléseuil local Diatel et n'obligeront pas de souscrire un abonnement chez Swisscom.

Saint-Imier, le 29 juillet 2026